

Réunion plénière du Forum mondial 2022, 9-11 novembre 2022

Déclaration des résultats

1. Du 9 au 11 novembre 2022, le Forum mondial sur la transparence et l'échange de renseignements à des fins fiscales (le Forum mondial) a tenu sa 15^e réunion plénière à Séville, en Espagne. Après deux réunions plénières tenues à distance, la réunion plénière tenue en personne de cette année et placée sous le thème général "*Élever la transparence et l'échange de renseignements au niveau supérieur*", a réuni plus de 350 participants de près de 120 juridictions et de 16 organisations internationales. La participation de haut niveau, dont une quinzaine de représentations au niveau ministériel, témoigne de l'engagement continu à lutter contre l'évasion fiscale par la coopération multilatérale et l'échange de renseignements (ER) à des fins fiscales.

2. En 2022, le Forum mondial a obtenu des résultats significatifs dans ses activités de suivi, d'examen par les pairs et de renforcement des capacités, grâce à la reprise des activités aux niveaux pré-pandémiques et aux gains d'efficacité découlant des méthodes de travail virtuelles. Cette année, le Forum mondial a achevé et publié les résultats de ses premiers examens par les pairs de l'efficacité en pratique de la norme d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers (EAR), a poursuivi les examens par les pairs dans le cadre du deuxième cycle d'examens de la norme de transparence et d'échange de renseignements sur demande (ERD), et a renforcé son programme de renforcement des capacités et de sensibilisation, notamment par le biais de ses initiatives régionales.

3. Le nombre de membres du Forum mondial a continué à augmenter et a atteint 165 membres. En 2022, le Forum mondial a accueilli deux nouveaux membres : la République du Congo et l'Ouzbékistan. Deux pays supplémentaires¹ ont signé la Convention multilatérale concernant l'assistance administrative mutuelle en matière fiscale, ce qui porte à 146 le nombre total de juridictions participantes, dont 137 sont déjà entrées en vigueur. Une juridiction supplémentaire² s'est engagée à commencer l'EAR à partir d'une date spécifique, ce qui porte à 121 le nombre de juridictions engagées dans l'EAR.

4. La réunion plénière s'est déroulée sur deux jours et demi, le premier après-midi ayant été retransmis en direct au public. Les ministres et autres représentants de haut niveau ont discuté de l'avenir de la coopération fiscale internationale et de l'ER. La ministre espagnol des finances, Mme Maria Jesús Montero et le secrétaire général de l'OCDE, M. Mathias Cormann, ont ouvert la réunion. Lors de la session de haut niveau suivante, le vice-ministre des Finances M. Jesus Gascon a été rejoint par M. Tuala Tevaga Iosefo Ponifasio, vice-premier ministre de Samoa, M. Khutsishvili, ministre des finances de Géorgie, et Mme Urpilainen, commissaire de l'Union européenne en charge des partenariats internationaux, pour

¹ Honduras et Madagascar

² La Tunisie s'est engagée à mettre en œuvre la norme EAR d'ici 2024.

partager leurs points de vue sur les défis et les opportunités en matière de transparence et d'ER, et sur la manière dont ils ont relevé les premiers et saisi les secondes.

5. Les délégués ont fait le point sur les progrès réalisés cette année en ce qui concerne les examens par les pairs de l'EAR et de l'ERD, les activités de renforcement des capacités et de sensibilisation, le projet sur le risque et le travail sur l'orientation future du Forum mondial. Les délégués ont souligné l'importance de la transparence et de l'ER à des fins fiscales pour lutter contre l'évasion fiscale et aider les gouvernements du monde entier à mobiliser les ressources nationales, en particulier au moment où le monde émerge de la pandémie mondiale et de la crise économique actuelle. Les délégués ont appelé à des progrès continus dans la mise en œuvre des normes de transparence et d'ER sur la base de règles du jeu équitables.

6. Au cours d'une cérémonie de signature, qui a eu lieu à la fin de la première journée, une juridiction³ a signé l'Accord multilatéral entre autorités compétentes (AMAC) sur l'échange automatique de renseignements sur les comptes financiers (AMAC sur la Norme Commune de Déclaration (NDC)), 15 juridictions⁴ ont signé (l'AMAC concernant l'échange automatique de renseignements sur les dispositifs de contournement de la NCD et aux structures extraterritoriales opaques, et 22 juridictions⁵ ont signé l'Accord multilatéral entre autorités compétentes concernant l'échange automatique de renseignements relatifs aux revenus tirés des plateformes numériques. Ces accords faciliteront l'échange de renseignements entre les autorités compétentes et renforceront leur coopération.

Échange automatique de renseignements (EAR)

Des progrès significatifs en matière d'EAR ont été signalés

7. Les délégués ont souligné les progrès significatifs dans la mise en œuvre de la norme EAR. Plus spécifiquement :

- Le Forum mondial s'est félicité de la récente conclusion des premiers examens par les pairs sur l'efficacité de l'EAR visant à déterminer les juridictions engagées qui sont sur la bonne voie dans leur mise en œuvre et celles qui ont encore du travail à faire. Les examens ont consisté à obtenir de toutes les juridictions engagées des descriptions détaillées des cadres qu'elles ont mis en place pour assurer l'efficacité de la norme EAR, ainsi que des activités menées, de même que la contribution des pairs de chaque juridiction (c'est-à-dire leurs partenaires d'échange). Les résultats montrent qu'une grande majorité des juridictions engagées sont sur la bonne voie et ont développé et commencé à mettre en œuvre des cadres administratifs robustes pour s'assurer que les institutions financières se conforment aux exigences réglementaires, y compris en prenant des mesures pour vérifier qu'elles déclarent des informations complètes et exactes. En outre, la grande majorité des juridictions engagées échangent les renseignements de manière efficace dans la pratique. Les résultats montrent également que certaines juridictions engagées n'en sont encore qu'aux premiers stades de l'élaboration et de la mise en œuvre de leurs cadres de conformité. Il s'agit d'un domaine clé sur lequel il faudra se concentrer dans les années à venir afin de maximiser

³ Géorgie

⁴ Afrique du Sud, Belgique, Bermudes, Chypre, Colombie, Costa Rica, Espagne, Finlande, Guernesey, Islande, Île de Man, Jersey, Portugal, Slovaquie et Îles Caïmans.

⁵ Argentine, Belgique, Bulgarie, Canada, Colombie, Chypre, Costa Rica, Espagne, Estonie, Finlande, Irlande, Islande, Lettonie, Malte, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Slovaquie, République slovaque et Royaume-Uni.

l'efficacité de la norme d'EAR en tant qu'outil de lutte contre l'évasion fiscale extraterritoriale et de maintenir des conditions de concurrence équitables.

- Les délégués se sont félicités des mesures prises par les juridictions engagées qui ont apporté des modifications à leur cadre juridique sur l'EAR pour répondre aux recommandations formulées et ont exhorté toutes les juridictions engagées à maintenir leur attention pour que l'EAR fonctionne efficacement dans la pratique afin de garantir pleinement ses avantages potentiels.
- Les délégués ont également salué les preuves croissantes de l'efficacité de l'utilisation des données de la NCD, notamment les rapports des juridictions faisant état de taux de correspondance (*data matching*) plus élevés et d'un nombre croissant de demandes de suivi effectuées par le biais de l'ERD.

8. En ce qui concerne la confidentialité et la protection des données, les délégués ont salué les progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme d'évaluation, qui continue à fournir une assurance sur la protection des données échangées par les juridictions engagées dans l'EAR. Les délégués ont également salué les nouveaux outils de renforcement des capacités développés pour accroître l'efficacité des juridictions dans le domaine de la gestion de la sécurité de l'information aux fins de l'EAR.

Prochaines étapes pour assurer la mise en œuvre effective de l'EAR

9. S'appuyant sur les premiers examens de l'efficacité de la mise en œuvre de la norme d'EAR, les délégués ont salué le début imminent d'une nouvelle série d'évaluations basées sur un cadre amélioré d'examen par les pairs, tel que récemment adopté. Le nouveau cadre a été conçu pour obtenir un niveau de confort plus élevé pour que les juridictions assurent correctement la conformité des institutions financières, y compris par le biais de visites sur place pour rencontrer les autorités compétentes et les représentants du secteur financier. En outre, il comprend un processus annuel pour les partenaires d'échange de chaque juridiction permettant de soulever toute préoccupation concernant la préparation, la validation et la transmission des informations dans la pratique. Cette prochaine série d'examens par les pairs devrait être achevée d'ici 2025 pour la centaine de juridictions qui ont fait l'objet de l'examen initial.

Transparence et échange de renseignements sur demande (ERD)

10. Les délégués ont reconnu les progrès réalisés dans l'exécution du programme d'examens par les pairs sur la mise en œuvre de la norme d'ERD. En 2022, 20 rapports ont été adoptés et publiés. Pour 11 juridictions, l'examen a été échelonné, soit parce que les conséquences de la pandémie COVID-19 ont empêché l'examen complet d'avoir lieu, soit parce que la juridiction a une expérience limitée de l'ERD. Presque toutes ces juridictions ont un cadre légal et réglementaire satisfaisant, auquel cas leur fonctionnement sera évalué dans une deuxième phase. Les délégués ont apprécié que les visites sur place aient repris après la levée de certaines restrictions de voyage dues à la pandémie. Des évaluations complètes ou une nouvelle évaluation ont été réalisées pour 9 juridictions. Les délégués ont noté que la conformité des juridictions à la norme continue d'être satisfaisante dans la grande majorité des cas, mais ils attendent d'avantage de progrès pour atteindre une conformité totale.

11. Les membres ont reconnu les premiers résultats du processus de suivi de la mise en œuvre des recommandations émises dans les rapports d'examen par les pairs, tel qu'amélioré en 2021, pour lequel les membres du Forum mondial ont été invités à fournir des informations sur le respect de la norme d'ERD par leurs pairs et leurs partenaires d'ERD. Ce processus simplifié a permis l'identification précoce des problèmes et a encouragé les juridictions à renforcer leur coopération. -

Renforcement des capacités et sensibilisation

12. Reconnaissant l'importance de veiller à ce que les pays en développement bénéficient pleinement des normes de transparence et d'ER et les utilisent pour la mobilisation des recettes intérieures, les délégués ont salué les principaux résultats du programme de renforcement des capacités et sensibilisation en 2022, en particulier l'assistance fournie à 95 juridictions sous diverses formes et la formation de plus de 3 000 fonctionnaires.

13. Les délégués ont demandé que des progrès encore plus importants soient réalisés pour maximiser les avantages que tous les pays en développement peuvent tirer de l'ER, y compris de l'EAR, et ont réitéré leur soutien au programme de renforcement des capacités et sensibilisation. Les délégués ont également remercié les donateurs pour leur soutien, ainsi que les organisations internationales et les partenaires régionaux pour leur coopération efficace. Les délégués se sont félicités des progrès accomplis dans le cadre de l'initiative pour l'Afrique,⁶ de la déclaration de Punta del Este,⁷ de l'initiative pour le Pacifique,⁸ et de la récente initiative pour la région Asie, pour laquelle l'engagement ministériel a été concrétisé par la déclaration de Bali en juillet 2022.⁹ Les délégués ont également salué l'annonce par le Japon d'une contribution volontaire supplémentaire pour soutenir l'Initiative pour l'Asie. Dans le cadre de l'Initiative pour l'Amérique latine, les juridictions intéressées, l'Argentine, le Costa Rica et le Paraguay, ont signé un projet pilote pour l'utilisation des informations échangées dans le cadre d'un accord fiscal pour lutter contre les pratiques illicites non fiscales (utilisation plus large des informations).

14. Les délégués ont reconnu les progrès réalisés dans le cadre de programmes innovants, notamment 1) le programme "Train the Trainer" qui a déjà formé près de 2 000 agents fiscaux à l'ERD dans près de 50 juridictions d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, 2) l'initiative phare pour la promotion du leadership féminin en matière de transparence fiscale et d'ER, "Women Leaders in Tax Transparency", qui a été menée à bien par 22 femmes représentant l'administration fiscale de juridictions en développement, et 3) le réseau de gestion de la sécurité de l'information, auquel 145 fonctionnaires de 58 juridictions participent pour partager leur expérience et leurs meilleures pratiques dans ce domaine essentiel de l'ER.

Groupe de travail sur le risque et garantir l'application de règles de jeu équitables

15. Les délégués ont pris note de l'achèvement du projet de deux ans sur les risques mené par le groupe de travail sur le risque. Afin de soutenir l'exécution efficace du mandat du Forum mondial, le groupe de travail sur le risque a été chargé d'identifier les risques possibles à la mise en œuvre des normes de transparence et d'ER. Après avoir développé un cadre méthodologique solide, basé sur des méthodologies de risque reconnues, le Groupe de travail sur le risque a analysé près de 100 problématiques/risques, principalement identifiés par les membres du Forum mondial. La répartition des niveaux de risque (la proportion de risques de niveau moyen et faible) a été considérée comme cohérente avec les activités du Forum mondial et de ses membres, notamment sa grande expérience dans le suivi et la révision des

⁶ OCDE (2022), *Transparence fiscale en Afrique 2022 : Rapport de progrès de l'Initiative Afrique*, www.oecd.org/fr/fiscalite/transparence/documents/transparence-fiscale-en-afrique-2022.pdf

⁷ OCDE (2022), *Tax Transparency in Latin America 2022 : Punta del Este Declaration Progress Report*, www.oecd.org/tax/transparency/documents/Tax-Transparency-in-Latin-America-2022.pdf.

⁸ www.oecd.org/fr/fiscalite/transparence/notre-action/assistance-technique/initiative-pacifique.htm

⁹ La déclaration de Bali et la liste de ses signataires sont disponibles à l'adresse : www.oecd.org/tax/transparency/documents/Bali-Declaration.pdf.

normes de transparence et d'échange de renseignements, en particulier en ce qui concerne l'ERD, et la fourniture d'un soutien important au renforcement des capacités. Les délégués ont convenu des prochaines étapes, y compris le partage immédiat des risques avec les propriétaires de risques identifiés pour leur considération, et l'utilisation de ces risques identifiés pour l'assistance technique ainsi que d'autres activités de formation; et de considérer la manière à adopter pour conserver le registre des risques à jour.

16. En plus de ses processus d'examen par les pairs, le Forum mondial assure des conditions de concurrence équitables en identifiant les juridictions qui peuvent être pertinentes pour le travail du Forum mondial mais qui ne se sont pas encore engagées à mettre en œuvre les normes de transparence fiscale. En 2022, aucune juridiction pertinente n'a été identifiée.

Relever de nouveaux défis grâce à l'EAR

17. Les délégués se sont félicités du récent résumé du président du G20¹⁰ concernant les travaux de l'OCDE sur le Cadre de Déclaration sur les Crypto-Actifs (*Crypto-Asset Reporting Framework (CARF)*) et les amendements à la Norme Commune de Déclaration (NCD) - tous deux considérés par les ministres des Finances du G20 comme des ajouts intégraux à les normes mondiales pour l'échange automatique de renseignements. Les délégués ont également salué l'invitation faite au Forum mondial de s'appuyer sur son engagement et ses processus de suivi pour assurer leur mise en œuvre à grande échelle par les juridictions pertinentes. Ils ont reconnu la confiance accordée au Forum mondial.

18. Les délégués se sont engagés à suivre de près le travail de l'OCDE pour finaliser les paquets de mise en œuvre et à examiner comment s'appuyer sur l'engagement et les processus de suivi du Forum mondial pour obtenir des résultats dans la mise en œuvre. À cet égard, les délégués ont demandé au Groupe d'examen par les pairs de l'EAR (APRG) de développer de telles propositions en relation avec la NDC modifié. Ils ont également convenu d'établir un groupe de membres intéressés pour développer des propositions concernant la mise en œuvre du CARF.

Gouvernance et budget

19. Étant donné que les mandats des dirigeants (président et vice-présidents) du Forum mondial, du Groupe de pilotage, du Groupe d'évaluation par les pairs (PRG) et du Groupe d'examen par les pairs de l'EAR (APRG), ainsi que des membres de ces organes subsidiaires, doivent prendre fin le 31 décembre 2022, le Forum mondial a convenu de la nomination des dirigeants et de la rotation des membres de ses organes subsidiaires pour la période allant du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2025.

20. Lors de la dernière réunion du Forum mondial sous sa direction, Mme Maria José Garde (Espagne), a été félicitée pour avoir dirigé les travaux du Forum mondial au cours des six dernières années, et pour sa capacité à établir un consensus entre les membres. Les membres l'ont remerciée pour ses contributions substantielles, en particulier pour son soutien ferme aux activités du programme de renforcement des capacités et sensibilisation, aux travaux sur le risque et aux orientations futures du Forum mondial. Les membres ont souhaité la bienvenue à son successeur, M. Gaël Perraud (France), qui dirigera les travaux du Forum mondial pendant son mandat de président du Forum mondial de 2023 à 2025. Ils

¹⁰ [Résumé du président du G20 Quatrième réunion des ministres des Finances et des gouverneurs des banques centrales du G20 Washington DC, 12-13 octobre 2022](#)

ont également convenu de la nomination de l'Italie, du Japon et du Kenya comme vice-présidents du Forum mondial pour la même période.

21. Les membres ont remercié Mme Huey Min Chia- Tern, présidente du Groupe d'Évaluations par les Pairs (GEP), pour sa direction remarquable du GEP au cours des sept dernières années, assurant une livraison régulière et substantielle sous le deuxième cycle d'examens par les pairs de l'ERD. Ils ont reconnu son énorme contribution au travail du Forum mondial sur l'ERD, en assurant l'égalité des chances et la mise en œuvre des termes de référence de 2016 au niveau mondial. Ils ont accueilli sa successeuse, Mme Wendy Roelandt (Belgique), pour diriger les travaux du GEP en 2023-2025 et ont convenu de la nomination des Îles Caïmans, de l'Inde, de la Suède et des États-Unis, en tant que vice-présidents du GEP.

22. Enfin, les membres ont remercié M. Bruce Snider, président de l'APRG, pour sa direction de l'APRG au cours des trois dernières années, qui a permis d'obtenir les tout premiers résultats de l'examen par les pairs concernant la mise en œuvre de la norme d'EAR, ainsi que le cadre du deuxième cycle d'examens de l'EAR. Sa gestion compétente, à travers un passage presque immédiat aux réunions virtuelles, a été essentielle au succès de l'APRG et à la réalisation de son ambitieux programme. Les membres ont accueilli sa successeuse, Mme Vandana Ramachandran de l'Inde, pour diriger le prochain cycle d'examens basé sur un cadre amélioré d'évaluation par les pairs, de 2023 à 2025. Ils se sont mis d'accord sur la nomination de la Nouvelle-Zélande et de la Suisse, en tant que vice-présidents de l'APRG pour la même période.

23. Les membres remercient les membres sortants des organes subsidiaires, pour leur engagement et leurs contributions, et ont convenu de la rotation des membres pour la période de 2023 à 2025.

24. La plénière a approuvé le programme de travail et le budget du Forum mondial pour 2023-2024. Les membres ont reconnu que, pour améliorer les activités de renforcement des capacités et de sensibilisation du Forum mondial afin de fournir en outre le soutien nécessaire à ses pays membres en développement, les contributions volontaires restent cruciales et ont donc appelé les gouvernements et les autres parties prenantes concernées à accroître leur soutien au programme de renforcement des capacités et de sensibilisation du Forum mondial.

Développer des processus de suivi et d'examen par les pairs pour l'avenir

25. Parallèlement à la réalisation de son plan de travail actuel, le Forum mondial s'efforce de faire en sorte que ses futurs processus de suivi et d'examen par les pairs garantissent au mieux l'efficacité de l'ER de manière efficiente. À cet égard, les délégués ont salué les progrès réalisés en 2022 pour définir les aspects clés d'un futur cadre de suivi et d'examen par les pairs efficace et efficient. Ce travail vise à garantir que le Forum mondial est prêt à capitaliser sur les progrès réalisés à ce jour et à maintenir l'efficacité de la mise en œuvre des normes à l'avenir.

26. Enfin, les délégués ont réitéré leur engagement à faire avancer le programme de coopération fiscale internationale fondé sur des règles du jeu équitables, qui a été au cœur du succès du Forum mondial.

27. Les délégués ont salué et accepté l'invitation faite par le Portugal d'accueillir la réunion plénière de 2023.

28. La liste des membres et observateurs du Forum mondial participants se trouve à l'annexe A.

Annexe A. Liste des participants à la réunion plénière du Forum mondial (9-11 novembre 2022)

Listes des membres représentés

Afrique du Sud, Allemagne, Andorre, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Azerbaïdjan; Bahamas, Bahreïn, Barbade, Belgique, Belize, Bermudes, Botswana, Brésil, Brunei Darussalam; Bulgarie, Cambodge, Cameroun, Canada, Chili, Chypre, Colombie, Corée, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Croatie, Danemark, Émirats arabes unis, Équateur, Espagne, Estonie, États-Unis, Eswatini; Îles Féroé, Finlande, France, Gabon, Géorgie, Ghana, Gibraltar, Grèce, Guernesey, Honduras, Hongrie, Île de Man, Îles Caïmanes, Îles Cook, Îles Marshall; Îles Turques-et-Caïques, Inde, Indonésie, Irlande, Israël, Italie, Jamaïque, Japon, Jersey, Kenya, Koweït, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Macédoine du Nord, Madagascar, Malaisie, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Monaco, Nigéria, Norvège, Oman, Ouganda, Panama, Paraguay, Pays-Bas; Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, Roumanie, Rwanda, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte-Lucie, Samoa, Saint-Marin, Sénégal, Serbie, Seychelles, Singapour, République du Congo; République dominicaine, République de Macédoine du Nord; République slovaque, République tchèque, Royaume-Uni, Slovénie, Suède, Suisse, Tanzanie, Thaïlande, Togo, Tunisie, Türkiye, Ukraine et Union européenne.

Liste des non-membres représentés

Angola, Mozambique, République démocratique du Congo, Zimbabwe

Liste des observateurs

Banque asiatique de développement; Banque africaine de développement; Banque européenne d'investissement; Banque européenne pour la reconstruction et le développement; Banque interaméricaine de développement; Centre inter-américain des administrations fiscales; Cercle de Réflexion et d'Échange des Dirigeants des Administrations Fiscales; Commission de l'Union africaine; Groupe d'action financière; Groupe de la Banque Mondiale; Fonds Monétaire International; Forum sur l'Administration Fiscale Africaine; Organisation intra-européenne des administrations fiscales et Société financière internationale